

# L'ACLOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou  
Tout Nivelles péirou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C<sup>mes</sup>.  
Réclames, 50 centimes (la ligne).

## ON TRAITE A FORFAIT.

### LES MYRTILLES.

Notre marché quotidien reverra bientôt les mannes rondes remplies jusqu'à bords de *caclintches*, ces fruits bleuâtres et juteux si estimés de la population nivelloise. Les myrtilles sont en effet d'un goût exquis, soit qu'on les mange crues, abondamment saupoudrées de sucre, soit qu'elles servent à faire des tartes qui ne sont pas les moins bien appréciées pendant la belle saison. On peut également, avec ces fruits, faire d'excellentes confitures qui sont une ressource précieuse pour l'hiver.

Les myrtilles nous viennent des grands bois qui s'étendent depuis Bousval jusqu'à l'Abbaye-de-Villers; le sol de ces bois est entièrement recouvert de petits arbustes très rameux, hauts de trente centimètres environ et garnis de fleurs légèrement rosées; des femmes et des enfants sont occupés en grand nombre à la cueillette de ces fruits, que la mère apporte le lendemain, à pied, au marché de Nivelles, distant de près de trois lieues.

Si la vente a été fructueuse, les marchandes sacrifient une partie de leur modeste gain et payent leur billet de retour en chemin de fer, afin de se remettre à la besogne et de recueillir une nouvelle moisson.

Si l'on en excepte quelques bosquets dépendant du village de Bornival, les bois de nos environs ne produisent pas de myrtilles et il existe peut-être bien des Aclots ne connaissant pas même la plante qui nous fournit ces fruits si estimés.

Le commerce de ces fruits prend de plus en plus d'extension : tandis qu'il y a quelques années on ne voyait sur notre marché que quelques mannes de myrtilles, la quantité mise en vente depuis quelque temps a considérablement augmenté.

Nous lisons dernièrement une chronique agricole consacrée à l'airelle myrtille (*vaccinium myrtillus*), qu'on appelle, suivant les pays, raisins des bois, raisins d'ours, vaciet, etc.

Cette chronique nous apprend qu'en France les myrtilles servent à donner de la couleur aux vins faibles, coloration qui se reconnaît aux tâches violettes que ce vin fait sur le linge.

En Russie, on les consomme, mêlées au lait, crues ou cuites et assaisonnées de diverses façons.

En Amérique, la culture de ces arbustes est assez répandue ; on récolte environ 4,500 litres par acre (80 ares), ce qui produit un bénéfice net de 1000 francs. On commence aussi à les cultiver, sous bois, en Allemagne, et on les expédie au marché anglais de Hull, où elles se vendent à raison de quatre à six shillings le kilogramme. En 1883, ce marché a reçu jusqu'à 100,000 kilogrammes par jour de myrtilles venant de l'Allemagne.

Si l'on compte que chez nous on peut vendre ces fruits à dix centimes le kilogramme, et qu'on peut espérer un rendement de 3,000 kilogrammes par hectare, on voit le bénéfice qu'on pourrait retirer, par la culture intelligente de cette plante, des nombreux hectares de bruyères, aujourd'hui incultes, répandus sur toute la surface de notre pays. C.

### Les enfants d' fabrique.

1<sup>er</sup> PRIX (MÉDAILLE DE VERMEIL)

DÉCERNÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE WALLONNE.

AIR : *T'en souviens-tu, ou mon carnaval.*

Vè les cinq heur', qwand ji m' dispiett' quéqu' feie,  
Qui plouss', qui niv', divins tot' les saisons,  
J'ò vos èfants claper l'houb' dè l' haieie,  
Po s' riude essonne à l' fabrique à coton.  
A v' dir, li vraie, mi coulr sôn' di les veie,  
Blanc-moirts, houpieux, enne aller tot tronnant ;  
D'vant dè voleur qui vonss' wangni leu veie,  
Aclèvez don vos pauv' pitits èfants.

Qui wangnet-i, po s'dinner tant des pones,  
Po fer, par jòu traze heure à leu mestî ?  
C'est hin pau d' choi, c' n'est cåsi qu'ine àmone,  
Min c'est des çans' qu'on prind à n'usuri :  
Les intérêts, ci sèret l'maladeie,  
Qui n' tãjront nin d' s' aqwerri tos ovrant ;  
D'vant dè voleur qui vonss' wangni leu veie,  
Sogniz l' santè d' vos pauv' pitits èfants.

L'èfant d' fabrique est in' jôn' plant' qu'on saie  
Dè fer frugi divins l' coin' d'on jardin,  
Wiss' qui l' solo ni l'air peur ni vont maie,  
Et qu'on veuret diquoili tot douc'mint.  
Rin qui l' dimègn' li solo n' reshandeie,  
Ces deux pauv' coirps qu'ennè vont d'jà morant.  
D'vant dè voleur qui vonss' wangni leu veie,  
Leyiz don crèch' vos pauv' pitits èfants.

Por zell', quéqu' feie, li fabrique est n' sicole  
Wiss' qui polet apprind' pus d' mà qui d' bin ;  
Wiss' qui rãmint il oiet n' bonn' parole,  
Qui lassé, à cour, germi l' bon sintumint.  
Jôn's àb' sins s'tipe à mitant d'in' praireie,  
Qui tot les vints front ployi tot crèchant !  
D'vant dè voleur qui vonss' wangni leu veie,  
Dressiz dèmon vos pauv' pitits èfants.

Po v' passer d'zell', trimer di tot' manire ;  
Lèvez-v' pus timp' ; s'sez tant qui fàret ;  
Po qu' l'apprindess' tos deux à lère, à s' crire,  
Pusqui leu wangn', voss' pôn' vis rappoirtret :  
Li bin qu'on r'çu, jamàie on nè l' rouveie,  
D'vins voss' vilesse i v'sèront ricnolant.  
D'vant dè voleur qui vonss' wangni leu veie,  
Mettez è s'col' vos pauv' pitits èfants.

ED. REMOUCHAMPS.

### A DROITE ET A GAUCHE.

Dans notre dernier numéro, nous signalions la mutilation qu'on a fait subir à certains ornements de la belle avenue du boulevard de la Dodaine. Nous apprenons que cette mesure a été décidée par le Conseil Echevinal, pour donner suite à une réclamation faite par M. le notaire Del Bruyère, dont le jardin longe le boulevard. Cette réclamation était fondée, puisque d'après le Code civil, un propriétaire a le droit d'exiger la disparition des branches qui empiètent sur son terrain. C'est aussi en vertu de ce droit que M. Paradis a fait couper naguère les branches des arbres qui longeaient son jardin ; mais à la suite d'un accord avec la ville de Nivelles, M. Paradis a fait depuis abandon de ce droit.

Parmi les membres de la

Société d'Harmonie qui ont été réélus dernièrement, nous avons omis de signaler M. O. Dusausoy, directeur de l'Académie de musique.

Le coq du clocher ne marque plus depuis quelques jours. Le pivot sur lequel il tournait est usé par le temps et le coq est descendu jusqu'au sommet de la croix.

Nous espérons que lorsqu'on travaillera à la flèche, on n'oubliera pas de le retirer de la position difficile dans laquelle il se trouve. Bon nombre de personnes consultaient le coq du clocher pour savoir de quel côté le vent soufflait et nous connaissons même un brave Aclot qui attend vainement, pour faire ses semis, que le vent ne soit plus en bise !

La Métallurgique a offert en souscription, mardi et mercredi dernier, 6000 obligations de 500 francs, amortissables en 45 ans, produisant un intérêt de 4 1/2 p. c.

La Société a effectué cet emprunt de trois millions afin de posséder un fonds de roulement nécessaire pour la reprise industrielle et de donner plus d'extension à ses affaires. Espérons que cette combinaison financière aura pour résultat de fournir beaucoup de travail à nos ateliers, dont la situation est, du reste, florissante.

Le nombre de maisons nouvelles que l'on construit chaque année à Nivelles est considérable.

Nous sommes les premiers à nous réjouir de l'extension que prend de jour en jour notre ville. Cependant, il est regrettable que ces constructions soient, pendant de longs mois, une cause de malpropreté pour les rues où elles s'élèvent : la voie publique est encombrée de monceaux de terre, de mortier, de sable et de briques, au point de rendre certains endroits, inabordable à la moindre pluie.

L'Aclot a déjà signalé cette situation l'année dernière, à propos du bas du faubourg de Namur ; mais combien de rues ne se trouvent-elles pas aujourd'hui dans le même cas ?

Nivelles, dont la population ouvrière est assez considérable, est restée paisible le 1<sup>er</sup> Mai et à l'encontre de ce que l'on a vu dans d'autres villes, il ne s'est produit aucune manifestation pour réclamer la journée de huit heures. On ne peut que féliciter les ouvriers nivellois de leur calme.

### In bouffon.

Dj'avou chix ans, les is pus grands qué l' vintè ;  
Djé n'arou ni pou gros dné m' part au tchi.  
Dè c' défaut là, n'a pou d'avance à s' plainte,  
Tous les èfants n'ont ri d'ôte à sondgi.  
Diez m' vieie ma tante, twé djou dévant l' ducasse,  
Ç'astou pour mi n' fiesse comme i n' d'ara pus :  
D'vant les cass'roles, i m' chenne qué d'vwé co m' place,  
Faisant l' cron dwe dins l' pappe, dins l' ramplumu.  
Quand dé condieuffe toutes les tartes astinnent pleines  
Çu qu'i d'mèrou, ç'astou pour mi r'fitchi.  
Si d'avou d' trop, c'est c' qui m' faisout l' pus d' peine  
Et pus d'in coup in tout brèiant djai dit :  
Qué dammache, hein, ma tante,  
Qué je n'ai pas deux vente (1)

CLIPOTIA.

(1) Historique.

## FAUFE.

Il avou in coup in marchand d'cériches avé s' baudet.

I coudou des cériches su in arbe èy il avou aloi s' baudet pa dzou.

I passe in homme qui li dit :

« Eh ! là, m' fi, savez bi qu' vos tchérez ? »

— « Non fait, répond-i l'aute, djé n' tchérai nf. »

L'homme n'avou nf co fait quatte pas outte qué vià mon marchand les quatte fiers in air èyè qui tché l'nez à l' terre.

Mais vlà l'aute qui rpasse :

« Vos l'avf bi dit, qué dj' tchérou », dist-i l' marchand.

— « Djé l' savou bi. »

— « Qui stez, hon, vous ? »

— « Mi ? Djé sù l' garçon du bon Dieu. »

— « T'abourd, vos diri bi quand s' qué dj' mourrou ètou ? »

— « Assuré, ça. »

— « Quand ? »

— « Quand ? Quand vo baudet àra petté twè coups. »

Là dsu, vlà l'aute qui passe es tchèmin sans rf dire. Quand l' marchand a ieu tout coudou, il a ketchif s' baudet si bi fourt qué l' biesse s'a mi à petter in bou coup dins l' nez dè s' naissance.

— « Nom des os ! Em' n'affaire n'est nf claire ! Si ça » continue d'ainsi, djé nè l' frai pu longue. »

Vellà in route.

Les baudets, quand i sont fourt ketchis, il ont l'habitutte dè branmin petter ; ça fait qu'i pette co in coup.

Mon homme astou si télmint serré qu'i s'a sintu tout malatte.

In continuant s' tchèmin, i vwé in gros bouchon dèssus l' route.

« Vlà n' saqué qui vèra bi-n-à point, » dist-i in l' ramassant : « djé ralonguirai co m' vie d'in aune. »

I rleffe el queue dè s' biesse èy il infonce el bouchon t'aussi fourt qu'i sait.

Adon, i sù s' rosse dè d' padrière.

El baudet — i n' faut ni dmander, — apotadgl d'ainsi, d'a fait ieune dè provision : si bi qué quand il a ieu dé l' pression assez, vlà l' bouchon qui fout l' camp av'in bru à tout sketter èy i vi djustémint s' taper d'su l'estoumak du marchand èyè l' rinversee.

« Mé vlà mourt ! » crie-t-i in tchéiant.

I dmeure là d'ainsi èyè s' baudet continue s' tchèmin tout dwet, comme enne brave biesse.

Mais vlà qu' t' à-n-in coup, i passe des dgins èy i vyont mon homme estindu qui n' sé boudgeou pu.

I d'a iun qui va d'jusqu'à dé li, lé rtoune èyè ratoune : ri ! I n' sé boudgeou ni.

I coumminchont à dire qu'i faudra 'n civière èy i d'a iun qu'est-st-évoie à in gros quart d'heure dè dlà dè ké ieune.

Mais c' coup ci, velzà imbarassés : i n' savinnent nf pa iu d'aller :

## L'arb' dé Sainte Dgédru. (1)

IMITÉ D'UN CONTE INCROYABLE DE J. LERMINA : LE POMMIER.

Pérot n'astou ni in mauvais garçon, enn' miette vif', et s'vant toudi s' première idée, ça pinse à Batisse. I savou branmin d'zaffaires et i n' savou ri, ça fait qu'il avou l' vie dure, manquant du sounant qué tout d'jonne homme qui vùt s'amuser dwèt toudi avvèrè dins s' poche.

El vie coumminchou à li péser ; il avou des coups què l' sang li montou à l' tiessie et à l'occasion, no d'allons l' vire tout d' suite, ça pourou l'intraîner n' miette long.

In sam'di du mwet d'ausse, qué s' n'estoumak plaquou à s' dos et qu'il arou bi fallu in esquite pou desquinde dédins s' bourse, inradgeant à l'idée qué l' lend'main ses coumarades d'allinnent s'amuser comme des bossus et qu' li, faute dé liards, devrou d'meurer avé s' dwé dins s' bouche, i s'a mi à pour-méner comme in fou, si bi qu'à dige heures au nùt, i stou d'lez l' maiso Colas d'el Verdge sans trop sa-

(1) Nous avons reçu ce feuilleton d'un correspondant qui signe : Quélince et Pilégué.

« Ça dwé iesse par ci, » dist-i iun.

— « Non fait, c'est par là, » dist-i l'aute.

Si bi qué mon apostrophe qu'astou là stindu, ça l'embétou dè dmèrer d'ainsi à l' même place : i rleffe es tiessie èy i dit d'ainsi :

« Du temps qué dj' vivou, djé d'allou par là. »

Mes hommes ont sté si bi saisis qu'i-z-ont léi mon gaïard in plan èyè qu'i sont foutu l' camp.

Là dsu, dj'ai pri in baston qu' dj'avou coudou èyè dj' su rvènu à tchfaou dsu.

Raconté à Victor Pigeolet par M<sup>me</sup> L.

## FÊTES ET CONCERTS.

**Ce soir**, à 8 heures précises, la *Gavotte* donnera, au Waux-Hall, la quatrième représentation d'*El Rouse dé Sainte Ernelle*, suivie d'une « dansrée » de douze numéros.

Prix d'entrée : Premières numérotées fr. 1.50 ; Premières fr. 1.25 ; Secondes fr. 0.75.

**C'est hier soir** qu'a eu lieu, au Théâtre royal de Liège, la deux centième représentation de *Tâti l' Perriqui*.

Cette fête, organisée sous les auspices de l'administration communale et au profit de l'œuvre des Crèches, comprenait également la représentation de *Li Sav'ti*, la première pièce de M. Remouchamps.

Bien que la modestie de ce dernier lui ait fait décliner toute manifestation officielle, nous ne doutons pas que la soirée d'hier n'ait été pour le sympathique auteur un véritable triomphe.

L'*Acclot*, dont M. Remouchamps suit l'humble carrière avec un bienveillant intérêt, lui présente ses chaleureuses félicitations.

L'auteur de *Tâti* n'a pas seulement eu le mérite de donner au mouvement littéraire wallon une vigoureuse impulsion ; il a secouru bien des malheureux en abandonnant généreusement aux pauvres les bénéfices de son œuvre et certes, il s'est acquis par là un titre de plus à l'admiration et au respect. S.

**L'Alliance nivelloise.** — Les sociétés dramatiques abandonnent peu à peu le drame qui faisait autrefois la principale attraction de leurs fêtes et entre lequel nous avons mené une campagne en règle.

Néanmoins, l'*Alliance nivelloise* avait encore au programme de la soirée qu'elle a donnée, dimanche dernier, au Waux-Hall, un drame de Georges Petit, mais un drame en un acte.

Son interprétation ne nous a pas convertis. Mais un membre de la société, à qui nous faisons part de nos impressions, nous a dit qu'on cherchait à contenter tout le monde et que si le drame compte des adversaires convaincus, il a aussi ses admirateurs passionnés : tous les goûts sont dans la nature.

vwère pouqué ni commint.

Djé dwé vos dire qu'i f'sou nôte comme dins n'in four ; pou achever s' malheur, vlà des grossés gouttes qui coumminchont à tchère et St-Pierre qui s' met à djouer n' pârte avé l' bon Dieu in f'zant in ramatche qu'il avou pou cwère qu'is f'sinnent bi nèf tous les coups.

Pérot n'astou ni in prouteau et i n' s'imbarassou ni des coups d' tonnerre, mais qu' qui l'inquiétou l' pus ç'astou l' pieuf' qui coumminchou à percer ses loques. Ey' avé ça pou d' place pou s' mette à iutte nulle part, à dwette et à gauche, les tchamps tout nuds.

Par bounheur, après avvèrè courru saquants minutes, il arriffe dèlez l' piécinte qui va à Moustieu éius qué nos vyons l'arb' dé Sainte Dgédru.

Pérot astou sauvé ! Vella bi asto d' l'arb' pa d' zons les grossés couches qui l'mettinnent à iutte cont el' pieuf' qui r'doublou.

Pérot n'astou ni in mauvais garçon ; mais qué v'lez ! I stou à d'bout d' tout.

Brrr ! Brrr ! ! ! qué temps ! o n' mettou ni in tchi à l'uche !... ey in deuzième homme, tout in grougnant, astou v'nu s'aplaquai d' l'aute costé d' l'arb' sans vire Pérot.

Les deux vaudevilles : *L'Automate* et la *Permission de dix heures*, ont mis la salle en gaieté, grâce surtout à deux brillants interprètes dont on connaît d'ailleurs les aptitudes pour le théâtre : M. Paul Saintes a rempli avec une réelle perfection le rôle fatigant d'automate et celui de Larose Ponpon. M. Stau-mont a fait un joyeux Lanternick.

Les autres interprètes ont rempli leur rôle avec succès. Mentionnons M. O. W. qui fait un domestique très drôle et mesdemoiselles B. I., V. M. et T. S. Cette dernière surtout joue avec beaucoup de naturel et d'aplomb.

Un excellent orchestre symphonique, dirigé par M. Germain Giblet, a fait oublier la longueur des entr'actes.

Nous félicitons de leur succès l'*Alliance Nivelloise* et son président, M. Bertau.

**La section dramatique** de la *Ligue des capacitaires* de Nivelles jouera, le dimanche 11 mai, à 4 heures, au salon de M. Charles Moriaux, la comédie wallonne *On pid dins le strévière*, de M. Ed. Etienne.

Nous espérons que cette pièce sera aussi bien goûtée à Genappe qu'elle l'a été à Nivelles, au mois de janvier dernier.

## Variétés.

### L'Enfant prodigue.

Le bulletin de la *Société liégeoise de littérature wallonne* (7<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> livraison) publie cinquante-six versions wallonnes de la parabole de l'Enfant prodigue.

Nous avons lu attentivement la version en dialecte nivellois, de M. E. Warte, et nous y avons trouvé tant d'incorrections qu'il nous a paru utile de traduire, à notre tour, le texte français de Le Maître de Sacy, soumis comme type, il y a quelque trente ans, aux traducteurs wallons.

VOICI NOTRE VERSION :

11. Jésus leu dit co : In homme avou deux garçons.

12. El pu d'jonne di à s' père : Père, donni-m' qu' qui dwé mè rvèni d' vo bf ; èyè l' père leu-z-a d'né chaque leu part.

13. Quéque djou après, el pu d'jonne des deux garçons, après avvèrè ramassé tout c' qu'il avou, est-st-évoie à l'étranger, fourt lon, éyus qu'il a bruchaudé tous ses liards dins des bamboches èyè des ribottes.

14. Quand il a ieu tout despinsé, il est-st-arrivé 'n' grande famine dins c' país là èy il a coumminché à tchèr dins l' misère.

15. Ça fait qu'il est-st-évoie s'ingadgl au service d'in homme du país, qui l'a invoi à s' maiso pou waiti à les pourchas.

16. Èyè doulà il arou sté binaiche dé rimpli s' vinte avé les cosses qué les pourchas mindginnent ; mais persône èn' li dè d'nou.

L'aute avou riboté : ç'astou in maquion qui v'nou d' fè n' bounn affaire pa' c' qu'i ramadjou intré ses dints ! « Ça est gaie ! Les Acclots m'ont fait bwère et is m'ont pris m' vwéture. Raller à pids pa' in temps parèie et avé des liards sur mi ! »

Pérot n'astou ni in mauvais garçon, djé l' répète co in coup, pa' c' qu'à parti dé c' moumint çï, vos pourriz quéqu' fvwè cwère qu'il avou in drol dé caractère.

In intindant mon homm' berzouï intré ses dints èyè parler d' ses liards, Pérot s'a mis toutes soûrtès d'idées dins l' tiessie : i sondgeou qué même in li d'mandant polimint, l'aute en' li donn'rou ni in cron dgigot ; si bi qu'i s'a mis à tourner à l'intour dè l'arb', à attraper l'homme à l' gozette et comme i stou fourt, sans pus d' contes, il l'a strauané.

Es' petite bésogne là faite, i li z'a pris s' bourse et comme i n' pieuvou pu, i s'a mis in route pou l' faubourg dè Sougnies.

L'arb' dé Sainte Dgédru, qui n'avou ni boudgi pindant l'opération, s'a mi à l' sûre.

Nos n'astons nf habitué à vire in arb' sûre in homme qui d'a strauané in aut' ; mais i n' sarou ni d'juss dé dire qué Pérot astou in prouteau pa' c' qu'i' stou n'

17. A l' fin, rintrant in li-même, il a dit : Combî squ'il a à l' maiso dé m' père des vârlets qui ont pu d' pain (i) qu'i n' leu dé faut; èyé mi, djé creffe dotci d' faim!

18. I faut qu' djé m' leffe, què dj' voie trouver m' père èyé què dj' li disse : Père, dj'ai manqui au bon Dieu èy à vous (étou).

19. Èyé djé n' mérite pu de iesse appelé vo garçon : traiti-m-mé comme iun des vârlets qu' vos payi.

20. Ça fait qu'i s'a l'vé èy il a v'nu trouver s' père. Èyé quand il astou co bi lon, es père l'a vu (arriver) èy i d'a ieu pitié; èy il est-st-évoie à s' rinconte, i s'a tapé à s' cou èy i li-z-a d'né du bêche.

21. Èyé s' garçon li-z-a dit : Père, dj'ai manqui au bon Dieu èy à vous (étou); èyé djé n' mérite pu de iesse appelé vo garçon.

22. Adon l' père dit à ses vârlets : Appodrtz rade el pu belle robe èyé mettez-li dins s' dos; èyé mettez-li n' bague à s' dwé èyé des solers dins ses pids.

23. Améneç étou l' via l' pu cras èyé tui-l'; mind-geonn' èyé faisonn' fristouie.

24. Pa c' què m' garçon qu' vos vii là astou mourt èy il est r'vènu à li; i stou pierdu èy il est r'trouvé. Ça fait qu'i-z-ont couminchi à fé bombance.

25. Su c' temps-là, el pu vi d' ses garçons, qui stou à tchamps, a r'vènu; èyé quand il a sté dlé l' maiso, il a intindu l' musique èyé l' ramatche des ceux qui dansinnet.

26. Ça fait qu'il a appelé iun des vârlets èy i li-z-a d'mandé çu qu' ç'astou (d' ça).

27. El vârlet li-z-a répondu : c'est (pa'c') què vo frère est r'vènu; èyé vo père a tué l' cras via pa'c' qu'i lé r'vwé in (hounne) santé.

28. Ça l'a mi in colère (èy) i n' volou pu rintrer dins l' maiso; mais comme es père astou sourti pou l' prii (à rintrer),

29. I li-z-a fait c' response-ci : V'là djà tant d-z-années que dj' vos serfe èyé dj' vos ai toudi ascouté dins tout c' què vos m'avez coumandé èyé pourtant vos n' m'avez jamais d'né (tant seullmint) in gadlot pou m'amôser avè mes coumarades.

30. Mais l'aussi rade què vo-n-aute garçon a r'vènu, qui-a maindgt tout c' qu'il avou avè des putains, vos avez tué l' cras via pour li.

31. Adon, l' père li-z-a dit : Em' fi, vos stez toudi avè mi èyé tout c' què dj'ai est-st-à vous.

32. Mais i fallou fé fiesse èyé nos réjouï pa'c' què vo frère astou mourt, èy il est r'vènu à li; il astou pierdu èy il a sté r'trouvé. G. WILLAME.

(1) La vieille forme *pangne* est encore usitée.

### Mots en losange.

Une consonne à chaque extrême;  
Un pré fauché, c'est mon deuxième;  
Une déesse, mon troisième  
Mon quatrième est un carême,

miette saisi.

In intendant pa' dière li l' fro'tmint des racines sus l' pavée, Pérot s'ertoun' et i vwé l'arb' tout nwère qui l' suvou in s' dandinant.

— Bon! dit-st-i, là què de dvi fou, manque d'habitute, hazard! bah! çà s' fra...

I continue es' tchémin, l'arb' de Sainte Dgédru el s'ât toudis.

— Ou bi d'sus fou, ou bi il a d' l'estrazourdinaire! Djé l' sarai bi l' à l'heure; pa'c' qu'après tout les dgins d' Nivelles, qui ont co bi enn' miette el langue à l' bouche, enn' vont ni léchi passer m' n'arb' sans trouver leu pitit mot à r'dire.

A l' barrière, el barioleu n' sé boudg' seul'mint n' èyé Pérot èyé s' n'arbe s'ertrouvont inchenne dins l' faubourg de Sougnies.

Dins l' faubourg, o li d' s'out : « Bondjou Pérot » et o n' saluou ni s' n'arb'.

Pérot comminçou à sondgi : Vlà qu'il est bi seur, disou-t-i, què c' n'arbe ci est-st' enn' imatche vivante du r'mourds de conscience; çà est tout l' même drôle.

Bah! dj'ai des liards, djépass'rai en boun' nûte èyé d'main l'arbe sara rallé à s' place. Vos d'in sarez pou vos ruges, fiston!

(La fin au prochain n°).

Ayant l'origine la même  
Que mot pris des Turcs mon cinquième;  
C'est un calmant que mon sixième;  
Dimanche voit, en mon huitième,  
Pieds crottés faire mon septième.

Solution des mots carrés :

M U S E S  
U S A G E  
S A T A N  
E G A R É  
S E N É S

Ont deviné : In escapé d'el garde fisique; Seurasou Frick; Néné; Une gavotteuse, pour que la *Gavotte* aie beaucoup de succès (Bien aimable); Deux Visétoises et un Ketje; J. S. (Un brave camarade en exil à Mons); Pour le succès d'*El Rouse de Ste Ernelle* à Liège (Merci, charmante enfant!); La fidèle Nivelloise de Ghénée; Totor el choumaque et Tâti l'perriqui; Le Lys; Oldeneusin; De van de klot; Zig-Zag; In liard de riz èyé d' boules; souvenoi de Coendaël; vilain marmot; Maurice.

A Seurasou Frick et Néné,

La remarque que vous nous faites est fondée; mais nous croyez-vous assez *durs de comperdurre* pour que nous ayons besoin de l'exemple que vous nous donnez en séparant vos deux noms?

Nos lecteurs sont trop honnêtes pour être tricheurs. Serait-ce pour courir deux chances que vous semblez rompre votre ancienne association?

Pour nous, vos deux noms n'en continuent pas moins à n'en former qu'un seul; prenez entre vous tels arrangements que vous croirez convenables pour le cas où le sort vous favoriserait un jour.

\*\*

Le tirage au sort de notre prime a eu lieu en présence de MM. Joachim Stock et Paul (des Archers).

Elle est échuë à M. J. S. à Mons, qui est prié de la réclamer dans les huit jours au bureau du journal: faute de ce faire, la prime sera vendue, à la nouvelle salle de ventes, au profit de l'œuvre antiesclavagiste.

### ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 26 AVRIL AU 3 MAI 1890.

NAISSANCES. — Ernestine-Léontine-Juliette Dussart. — Arcadie-Léontine-Gh. Denis. — Nelly-Hélène-Maria-Gh. Nonnon.

MARIAGE. — Jules-Noé-Gh. Herman, 28 ans, camionneur à Baulers, avec Marie-Joséphine Doguet, 22 ans, ménagère.

DÉCÈS. — Antoinette-Gh. Demarbaix, 71 ans, ménagère, épouse de Constant-Gh. Gailly, décédée B<sup>d</sup> de la Batterie. 3 enfants au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 18,50 francs — Seigle 14,00 — Avoine indigène, 16,00 — Escourgeon, 18,50 — Beurre, le 1/2 kilog 0,00 — Œufs, les 26, 1,60.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Les notaires CASTELAIN de Nivelles et GILLIS d'Iltre, vendront publiquement, en une seule séance, le jeudi 8 mai 1890, à 2 heures, chez J.-B. Sténuil, cabaretier à Haut-Iltre, pardevant M. le Juge de paix du canton,

### Une Maison avec Jardin

contenant 29 ares 19 centiares, située au dit Haut-Iltre.

A vendre de la main à la main :

### Une belle Maison de Maître

située rue de Soignes à Nivelles, comprenant au rez-de-chaussée 2 salons et salle à manger très bien décorés, antichambres, cuisine, laverie et office; au 1<sup>er</sup> étage, 7 chambres et cabinet d'aisance; au second, six pièces et 3 mansardes pour domestiques; grand escalier et deux escaliers de service, vastes greniers et caves à provisions et à vins avec nombreux caveaux, cour, jardin d'agrément au fond duquel se trouvent de vastes dépendances ayant accès dans l'impasse Bévral par une porte cochère et se composant de buanderie, remises, salle de bain, caves à charbon et à provisions, citerne à eau de pluie. L'eau de la ville et le gaz y sont installés.

Pour visiter cette propriété et obtenir tous renseignements, s'adresser au dit Notaire.

A vendre d'occasion, un vélodépède neuf, monté sur billes. — Prix modéré.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 43, Nivelles. (107)

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

### A LOUER

### Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelst.

Jouissance immédiate.

Pour le 13 septembre 1890

### UN HERITAGE

situé à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Etude du dit notaire. (91)

### A louer : UN ENCLOS

situé boulevard de la Batterie à Nivelles, pouvant servir de jardin ou de remise.

S'adresser au bureau du journal. (109)

### HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques. (113)

### Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

### EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60. (55)

### VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

### V. PLISNIER-PONCELET,

Grand'Place, 17, NIVELLES.

### SAISON D'ÉTÉ 1890.

|                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| Pardessus demi-saison | depuis frs 14,75 |
| Costumes pour hommes  | » » 12,00        |
| » » enfants           | » » 3,75         |
| Pantalons             | » » 4,75         |
| Gilets fantaisie      | » » 5,00         |

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES. (60)

### Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS

Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE. (85)

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

### Madame C. BOGAERTS,

32, RUE DU MIDI, 32, CAFÉ DE L'UNION, — BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX. (122)

### Garde Civique.

A VENDRE : UNE VAREUSE connaissant l'exercice à fond, ayant servi comme caporal dans la 1<sup>re</sup> compagnie.

Galons détachés, shako et képi de rawette. S'adresser rue S<sup>te</sup>-Anne, 18, Nivelles. (121)

GRAND'PLACE  
A  
NIVELLES

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES  
DE  
VULCAIN

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,  
Grillages, Chenils, Faisanderies.

Poëles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

(82)

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

## HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR

Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES  
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grès de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE DOOM ET D'HENNUYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS; PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons,  
Vases de latrine en grès vernissés. (108)

Dépôt de paillassons de toutes dimensions  
à des prix exceptionnellement avantageux.

## R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis  
de pieds et de tables,  
rideaux, stores, toiles  
américaines, linoléum  
et cuirs cirés.

Accessoires pour tout  
ce qui concerne la gar-  
niture.

Spécialité

DE  
CHAMBRES FUNÈRES

Elegante légère solide.

CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS. (93)

## Compagnie belge

DES

## PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fréd. WILLAME*, rue de Bruxelles  
à Nivelles. (86)

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande  
Maison, rue S<sup>te</sup> Anne et plusieurs  
petites Maisons.

S'adresser à *M<sup>me</sup> Huet-Lisart*. (79)

## L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES. (83)

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER

## GOUTEZ LE BON TABAC et les fins cigares de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles. (120)

## A L'ABONDANCE

PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème  
et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

## LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de  
toutes marques — Fabrique de couques Dinant  
et Rheims — Dragées pour baptêmes — Car-  
tonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces  
montées — Biscuits anglais, comestibles, etc. (84)

Vente de Parapluies et Ombrelles.

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

## JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles. (84)

## JOSEPH ALBERTELLA

VITRIER-ENCADREUR

Ancien chef ouvrier de *François Schwarz*  
RUE DE BRUXELLES, 49, NIVELLES.

Magasin de glaces argentées, étamées et pour  
vitrage. — Vitraux d'églises, de salons, de bureaux,  
etc. — Verres mousselines, encadrements de tous  
genres. — Entreprise de serres et toitures vitrées. —  
Pannes en verre, mastic.

Travail soigné. — Prix modéré. (116)

Voulez-vous être bien habillé au goût du jour  
Adressez-vous chez **F. ROMBOUTS**

PROFESSEUR DE COUPE ET COUPEUR DIPLOMÉ

RUE SAINTE GERTRUDE, 16, NIVELLES.

En examinant sérieusement et avec un peu d'attention, les TISSUS ainsi que les VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS de cette maison, on reconnaît de suite combien ces produits sont supérieurs, comme qualité, comme coupe et comme fini à tout ce qui se vend ailleurs.

Pourquoi payer ailleurs 50 francs pour un costume, lorsque vous pouvez avoir le même sur mesure, en belle cheviot anglaise, garantie pure laine, au prix de 35 francs ?

PANTALONS, haute nouveauté anglaise, vendus partout 25 et 28 francs, au prix incroyable de 16 et 18 francs.

Costumes pour hommes de 11,50 à 38 francs.

pour enfants depuis 4,50.

Choix considérable de pantalons.

Couper expérimenté, M. ROMBOUTS donne toute garantie à sa nombreuse clientèle. Aucun vêtement n'est livré s'il n'est entièrement du goût de l'acheteur.

Une simple visite aux magasins vous permettra d'apprécier les avantages réels que vous pouvez y trouver.

**PRIX FIXE.** (118)

## CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux  
aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous  
êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus  
que les marques :

### PELERIN, RUELLE & C<sup>ie</sup>

dont la pureté est garantie par la maison.

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| Enveloppe rouge, les 500 grammes, fr. | 1,60 |
| » verte, » » »                        | 1,75 |
| » mauve, » » »                        | 2,00 |
| » blanche, » » »                      | 2,50 |
| Boîte brune, » » »                    | 1,75 |
| » mauve, » » »                        | 2,00 |
| » blanche, » » »                      | 2,50 |
| » avec ruban, » » »                   | 3,00 |

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c<sup>ts</sup> la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez *Hancart-Grégoire*, 7, rue  
de Mons, 7, à Nivelles. (76)

## Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

## LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims (86)

## Matériaux de Construction

A VENDRE :

20 sommiers en chêne, 20 châssis avec vitrages et  
bascules, 20 portes de toutes dimensions y compris  
deux portes cochères, 60 mètres cubes de bois de  
chêne de 1<sup>re</sup> qualité, tels que lintaux, bois à brûler.  
— Pierres, seuils, pavements, rouleaux, crèches,  
pavés, etc.

Une magnifique façade en pierre pour  
chalet ou maison de campagne.

S'adresser à M. Henri LORIA, entrepreneur de  
travaux publics à Nivelles-Est. (110)

## CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, (en  
face de la rue du Béguinage). (77)